



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

sida

Question au Gouvernement n° 3135

Texte de la question

LUTTE CONTRE LE SIDA

M. le président. Pour le groupe communiste, la parole est à M. Jean-Claude Lefort.

M. Jean-Claude Lefort. Ma question s'adresse à M. le ministre délégué à la santé.

A l'occasion de la quatorzième journée mondiale d'action contre le sida, l'ONU vient de nous alerter à nouveau sur l'ampleur de cette pandémie terrible et sans précédent dans l'histoire humaine. Vingt millions de personnes sont mortes en vingt ans ; quarante millions de personnes sont aujourd'hui contaminées, dont 95 % n'ont pas accès aux médicaments.

Comme vous l'avez récemment indiqué, monsieur le ministre, face à cette pandémie, une volonté politique marquée et obstinée doit être affirmée. Nous pensons en particulier que l'accord conclu à Doha sur les médicaments génériques doit être suivi d'une action de la France et de l'Europe, afin que les pays non producteurs puissent enfin produire ces médicaments et qu'on en finisse avec cette injustice profonde que crée l'actuelle mondialisation.

Cet effort volontaire concerne aussi la France : dans notre pays, 600 personnes par an meurent du sida, et 3 000 à 4 000 contaminations supplémentaires sont enregistrées chaque année tandis qu'un relâchement de la prévention et de l'information est constaté.

De nouvelles mesures concrètes doivent donc être prises, je pense notamment à la mise en circulation immédiate du T 20. La diffusion de ce nouveau médicament, pourtant indispensable pour les patients en échec thérapeutique, est aujourd'hui limitée par un laboratoire pharmaceutique. Par ailleurs, il conviendrait que le prix du kit Steribox, qui concerne également l'hépatite C et contient des seringues stériles, soit porté, dès le 1er janvier 2002 et pas dans trois mois, à un euro, et que ce prix soit définitif. Je rappelle que cet instrument de santé publique est gratuit dans plusieurs pays européens, alors que, chez nous, il augmente - il devrait coûter 7,90 francs le 1er janvier -, accentuant ainsi la chute de son utilisation.

La lutte contre l'épidémie de sida suppose un combat résolu et d'ampleur aussi bien mondiale que nationale, une véritable mobilisation et une coalition pour l'humain. Quelles sont, monsieur le ministre, les intentions, les décisions et la volonté du Gouvernement sur ces points précis ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe communiste et du groupe socialiste, ainsi que sur quelques bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française-Alliance.)*

M. le président. La parole est à M. le ministre délégué à la santé.

M. Bernard Kouchner, ministre délégué à la santé. Monsieur le député, hélas, les chiffres que vous citez sont justes : l'épidémie, qui n'a jamais cessé dans le tiers monde, connaît une recrudescence alors qu'elle avait beaucoup diminué chez nous. Nous devons réagir, nous devons informer certains publics ciblés. A l'égard du

monde, la France a pris la tête d'une campagne de diffusion des actions thérapeutiques, d'accès aux traitements. Vous avez évoqué à juste titre Doha et la nécessité de réduire le prix des médicaments. Vous m'interrogez sur deux points précis du plan pluriannuel que nous avons présenté il y a quelques jours. D'une part, sur le T 20. Ce nouveau médicament n'est pas encore produit de manière suffisante, les chaînes ne sont pas en mouvement, car il est dans la troisième phase des expérimentations. Un petit nombre seulement de malades - 1 000 à travers le monde - en disposent à titre compassionnel. Nous essayons, avec les associations, d'en obtenir plus grâce à des autorisations temporaires d'utilisation mais nous sommes dramatiquement limités, c'est vrai. Même les malades qui sont en « échappement thérapeutique », c'est-à-dire ceux dont la résistance au virus est déjà importante, ne peuvent s'en procurer.

Vous m'interrogez d'autre part sur le Steribox. Il sera mis en vente au plus vite au prix d'un euro. J'essaierai de tenir le délai du 1er janvier, mais la manipulation des crédits nécessaires s'avère difficile.

Nous devons tous nous emparer du problème et dire autour de nous que nous n'en avons pas fini avec cette épidémie, au contraire, y compris à l'intérieur de nos propres frontières. A l'extérieur, nous lancerons une campagne dès janvier ou février, du moins je l'espère. Dix pays se sont mis d'accord - lundi, les Etats-Unis d'Amérique nous ont rejoints - sur un programme de jumelages hospitaliers. Celui-ci devrait permettre de prendre en charge, non pas les 35 millions, voire 40 millions, de malades atteints dans le monde, mais, centaine par centaine, millier par millier, les malades des pays pauvres, et de leur donner accès aux médicaments des pays du Nord. *(Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste et du groupe communiste.)*

Données clés

Auteur : [M. Jean-Claude Lefort](#)

Circonscription : Val-de-Marne (10^e circonscription) - Communiste

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3135

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 décembre 2001

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 6 décembre 2001